

Golf Club de Draveil

GCD

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2023 s'est tenue dans les locaux du Golf de Val-Grand à Bondoufle 91070.

Membres présents : 56

Membres représentés : 21

Le quorum statutaire étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer et statuer.

La séance a été ouverte par Harry Hum, Président du Golf Club de Draveil, qui a procédé à un tour d'horizon complet et détaillé de la vie du Club

Vie du Club : Bilan et perspectives

L'année qui vient de s'écouler a été une année riche en évènements. Après l'abandon du projet de création d'un practice extérieur et sur les recommandations de Jérémy Belliard, professeur attitré du GCD, il a été décidé d'installer 2 simulateurs INDOOR dans les locaux de notre association. Cet équipement, désormais opérationnel, a été inauguré le 19/01/2024 en présence de Monsieur le Maire de Draveil, financeur de ces matériels, accompagné des élus et des membres du Service des Sports.

Mais le fait marquant de cette fin de gestion 2023 aura été la mise en liquidation judiciaire du golf d'Etiolles avec l'impossibilité pour le GCD de pratiquer notre sport sur ce terrain et avec un impact négatif sur nos finances, à savoir : perte de droits de jeux de 7000€ à laquelle s'ajoute une charge de 2200€ pour cartes de practice inutilisables.

Face à cette situation et en vue de poursuivre notre activité golfique, le GCD a entamé des pourparlers avec le golf de Marivaux. Ceux-ci s'étant rapidement révélés infructueux, le CCD s'est tourné alors vers le golf de Val-Grand (Bondoufle) et le Président a contracté avec ce Club selon des conditions financières intéressantes (cf. rapport financier).

Cours adultes et enfants.

Mr Jérémy Belliard, à la suite de la défection du précédent « pro », a assuré la relève dans le cadre de l'initiation des jeunes à la pratique du golf. Jérémy a obtenu un franc succès dans le cadre de l'opération « Totale Sport » menée par la Municipalité de Draveil en avril et juillet 2023 : près de 60 jeunes de 16 à 18 ans ont pu découvrir ce sport et l'apprécier. Nous souhaitons que des vocations naissent, elles seront bien évidemment accompagnées et soutenues par le GCD tout au long de la progression des juniors.

Concernant les adultes, un planning de réservation sera proposé sur le site web du club. Le lieu des cours est actuellement situé dans l'enceinte du Mercure au Coudray mais une réflexion est actuellement menée pour proposer un site plus proche. A noter que pour permettre à de futurs golfeurs d'être initiés en « indoor » ou en « outdoor » au golf, la municipalité organisera 2 journées portes ouvertes avec suivi du « pro », à savoir Jérémy.

Compétitions, animations résultats :

L'année écoulée aura été faste pour les 21 sorties effectuées pour la plupart chez nos clubs partenaires tels que Val-Grand, Sénart, Saint-Germain-lès-Corbeil, Marivaux et Étiolles, mais également dans les clubs château de l'IDF : Augerville, Ozoir, Ormesson... avec, au final, un séjour automnal en Touraine. Au niveau des résultats, les bas index sont en tête du tableau avec mention particulière à P. Laraguetta qui a accompli une progression régulière tout au long de l'année 2023.

Rapport financier :

Le Trésorier présente le détail des résultats financiers de l'exercice 2023.

Le déficit est de 7547,97€.

Le poste « droits de jeux Etiolles » inscrit une dépense de 22248€ pour une ressource correspondante de 14575€, soit une balance déficitaire de 7673€. Cette situation est largement due à la défaillance du golf d'Etiolles développée ci-dessus.

Le Trésorier mentionne également le poste de dépense Subvention École Jeunes, d'un montant de 1920€ représentant les coûts d'initiation au golf au profit des jeunes draveillois dans le cadre « Totale Sport ».

A noter enfin, en produits, la subvention municipale de 4000€, nettement supérieure à celle de l'exercice 2022(3000€).

Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 avec une situation nettement redressée notamment au regard des droits de jeux à régler à Val-Grand pour un montant de 15000€ (vs. 22248€ en 2023) et un produit correspondant de 13500€.

La subvention École Jeunes est portée en charge à 3500€. Elle concrétise en chiffres l'effort du GCD en faveur des plus jeunes.

Le compte de résultat 2023 et le budget prévisionnel figurent en P.J du présent compte-rendu.

Perspectives : Programme des manifestations 2024 :

Un séjour golfique de 8 jours est programmé en février à Agadir avec 32 participants (23 en 2023). Pour 2025, une perspective se dessine avec Marrakech en destination.

Concernant les championnats internes mixte en match-play, ils se poursuivront avec les clubs partenaires entre avril et septembre 2024 sous le contrôle de Gérard Touratier, nommé Vice-Président du Club.

Le Tournoi des « 4 Assos » sera un nouveau défi : renouvellement d'une rencontre quadrangulaire impliquant 4 clubs sans terrain sur celui de Sénart selon modalités à connaître le 08/06 et 26/09/2024. La sélection des 14 participants se fait à partir de l'index 12 et plus.

Validité des tickets : Les tickets Étioilles 2023 sont utilisables à volonté jusqu'à épuisement à Val-Grand tout au long de l'année 2024. Dès cette année, les tickets ne sont plus datés, ils sont reconnaissables à leur couleur rose et sont autorisés sur le parcours de Val-grand.

Structure gonflable :

Le GCD demandera au Comité Départemental Golf de l'Essonne la disponibilité d'une structure gonflable (practice) les 24/02 et 25/05/2024 dans le cadre d'animations liées aux jeux olympiques

Collection Textile GCD :

En 2023, Harry Hum a initié la création d'une nouvelle collection textile sur la base de polos et de pulls brodés avec le logo GCD. Les fiches techniques des articles peuvent être consultées sur le site du GCD. Ces articles sont encore disponibles pour cette année soit en stocks, soit sur commande. A noter qu'il sera ajouté à la collection un pull sans manche et également une veste, type « doudoune ».

Conclusion :

Le Président remercie toute l'équipe, à savoir Odile Pérès et la Commission Sportive pour leur collaboration à l'établissement du programme golfique pour 2024, Gilbert Disset pour ses efforts acharnés à maintenir chaque année le budget en équilibre et Jean Pierre Theis pour sa contribution dans la rédaction des courriers aux diverses administrations.

Le Président rappelle aux membres que leur inscription au GCD implique une prise de licence par le biais de notre association. Harry Hum insiste enfin sur l'aide apportée au GCD par la municipalité de Draveil, cette dernière prodiguant ses meilleurs efforts techniques et financiers pour que le golf se développe auprès des jeunes draveillois.

Harry Hum termine cette réunion en présentant madame Karen Latour, directrice de Val-Grand, celle-ci souhaitant la bienvenue au GCD.

Résolutions et mises au vote :

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Harry Hum en qualité de Président de séance.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mrs Gérard Touratier et Pascal Dardenne en qualité de scrutateurs.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Jean Pierre Theis en qualité de secrétaire.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne aux membres du Bureau quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 se solde par un résultat net négatif de 7547,97€.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel 2024 tel qu'il lui a été présenté.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 7

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le programme 2024 des manifestations et compétitions.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°8

Après avoir pris connaissance du compte-rendu du Président relatif aux modalités pratiques d'utilisation des simulateurs, l'assemblée Générale Ordinaire donne son accord au planning d'emploi de ces équipements au profit des membres du GCD.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Fin de séance à 12h30

Harry Hum.

Président de séance



GOLF CLUB de DRAVEIL
53 rue Ferdinand Buisson
91210 DRAVEIL
Tel : 07 49 62 94 99
Siret : 823 339 551 000 17

Gérard Touratier

Scrutateur

Cf. Attestation jointe

Pascal Dardenne

Scrutateur

Cf. Attestation jointe

Jean Pierre Théis

Secrétaire

